

MAIRIE DE TOUCY

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL DU</b> <b>Vendredi 28 mars 2014</b> <b>A 20 heures</b></p>
--

Convocation du 24 mars 2014  
Affichage du 2 avril 2014

Le **28 mars 2014 à 20 heures 00**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Toucy proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10, L2121-11 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Madame Christine PICARD, Monsieur Patrice VICART, Madame Chantal RAVERDEAU, Monsieur Marcel ROBIN, Monsieur Philippe BLOT, Monsieur Robert GERMAIN, Monsieur Bernard SALOMEZ, Madame Florence TOUZEAU, Monsieur Laurent BONNOTTE, Madame Michèle BONARDI, Monsieur Jean-Jacques GUILLOTOT, Madame Françoise FAU, Monsieur Gérard PIESYK, Madame Anne-Marie REGNERY, Madame Valérie LE VRAUX, Madame Nathalie PASCAULT, Monsieur Bruno MAMERON, Madame Betty MERCIER, Monsieur Gilles DEMERSSEMAN, Madame Catherine RAVIER-LETENDART, Madame Sonia ALLARD - CARREAU, Madame Nora BOUDJEMAA

Secrétaire de séance : Betty MERCIER

Ordre du jour :

- Installation du nouveau conseil municipal.
- Election du Maire.
- Fixation du nombre d'adjoints.
- Elections des adjoints.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés les Conseillers Municipaux.

## MAIRIE DE TOUCY

Betty MERCIER a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Avant l'élection du Maire, Nora BOUDJEMAA demande l'autorisation au maire de prendre la parole :

Déclaration de TOUCY-ENERGIES-CITOYENNES par Nora BOUDJEMAA :

"Bonsoir,

*C'est au nom des valeurs portées par TOUCY-ENERGIES-CITOYENNES que je m'adresse à vous ce soir.*

*Je veux d'abord dire un grand merci aux électrices et aux électeurs Toucycois qui ont voté pour notre projet.*

*Je souhaite en préambule rappeler l'origine de notre liste et citer quelques points de notre programme qui motivent cette décision de me présenter à vos suffrages.*

*Les raisons qui ont présidé à l'existence de notre liste sont :*

- *la volonté de sortir des affrontements de personnes qui empoisonnent la vie démocratique à Toucy depuis de nombreuses années.*
- *la volonté de donner la préférence à un débat d'idée et de projets dont la ville a besoin et dans lequel les habitants pourront se reconnaître et s'impliquer.*
- *la volonté de développer la participation citoyenne.*

*Parmi les projets que nous avons porté pendant cette campagne, 3 nous semblent essentiels pour rassembler les toucycois au-delà des divisions :*

1. *une cuisine municipale dans les nouveaux locaux achetés pr la ville, la grange d'Athanase qui permettra :*
  - *d'offrir aux enfants de la ville, aux retraités et aux personnes dépendantes des repas de qualité,*
  - *de créer de nouveaux emplois*
  - *de favoriser les circuits courts et les producteurs locaux.*
2. *un centre de santé municipal en lien avec l'ensemble des professionnels de santé du toucycois et l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui accueillera de nouveaux praticiens salariés de la ville, qui articulera prévention et soin. Je rappelle qu'un centre de santé municipal est financé par les usagers.*
3. *le retour en régie municipale et intercommunale de l'ensemble des services publics, restauration collective, assainissement et déchets ménagers.*

*Nous savons que certains de nos projets sont partagés par plusieurs membres du conseil, notamment celui de la cuisine municipale... d'autres méritent discussions et approfondissements.*

*Pour une compréhension et adhésion à ces projets, je propose d'associer étroitement la population à leur élaboration et à leur réalisation,*

- *en ouvrant les commissions à la population*
- *en créant un conseil municipal de jeunes*
- *en mettant en place des concertations dans les quartiers et hameaux.*

*Par cette nouvelle équipe municipale basée sur l'écoute et la participation des citoyens, le conseil municipal sera au service des habitants et de l'intérêt général, bannissant tous conflits d'intérêts, divisions, polémiques, malentendus et clientélisme.*

*Aussi, je vous invite à vous rassembler, quelques soient vos différences, autour de ma candidature à la fonction de maire de Toucy.*

*Merci de votre écoute."*

*Nora BOUDJEMAA, élue TOUCY-ENERGIES-CITOYENNES*

### ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin

## MAIRIE DE TOUCY

Michèle BONARDI, Présidente, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par les articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nora BOUDJEMAA et Sonia ALLARD CARREAU sont désignées assesseurs.

### Candidats :

Madame Nora BOUDJEMAA  
Monsieur Gilles DEMERSSEMAN  
Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	23
Nombre de votants (enveloppes déposées).....	23
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral).....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	23
Majorité absolue.....	12

### Ont obtenu :

Madame Nora BOUDJEMAA.....	1 voix
Monsieur Gilles DEMERSSEMAN.....	3 voix
Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE.....	19 voix

Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS DE 2014 23**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-2,

***Considérant*** que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,

***Considérant*** cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,

***Considérant*** que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints.

Le Maire a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de 5 postes d'adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Le conseil municipal

***DECIDE***, après en avoir délibéré,

***D'APPROUVER*** la création de 5 postes d'adjoints au maire.

## MAIRIE DE TOUCY

### ELECTIONS DES ADJOINTS

#### Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, à l'élection des adjoints, sous la présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Le conseil municipal a décidé de laisser quelques minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoint à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté que 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

Liste déposée : Mme Christine PICARD

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	23
Nombre de votants (enveloppes déposées).....	23
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral).....	4
Nombre de suffrages exprimés.....	19
Majorité absolue.....	10

A obtenu la liste de Christine PICARD..... 19 voix

La liste de Christine PICARD ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints les candidats sur la liste conduite par Mme Christine PICARD. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

- 1er adjoint : Christine PICARD
- 2ème adjoint : Patrice VICART
- 3ème adjoint : Chantal RAVERDEAU
- 4ème adjoint : Marcel ROBIN
- 5ème adjoint : Philippe BLOT

#### Ensuite Christine PICARD demande la parole au Maire :

*"A juste titre, je souhaite au nom des adjoints élus ce soir, remercier chaleureusement l'ensemble des conseillers municipaux qui nous ont élus et assurer à la population de l'engagement et la motivation à accompagner Mr le Maire tout au long de notre mandat pour l'intérêt de Toucy aux Toucycoises et Toucycois".*

Puis, le Maire donne la parole à Gilles DEMERSSEMAN :

#### Intervention Gilles Demersseman au nom des élus de la liste « Toucy au Cœur de la Puisaye » Conseil Municipal du 28 mars 2014

*Le temps de la campagne et des élections est maintenant passé. Nous tenons à remercier les 67% d'électeurs qui se sont rendu aux urnes et, vous le comprendrez bien, plus particulièrement les 31% qui se sont exprimés pour l'équipe Toucy au cœur de la Puisaye.*

*La Municipalité est maintenant formée et doit s'engager immédiatement à travailler, à concrétiser ses engagements, à répondre aux besoins et attentes des Toucycoises et*

## MAIRIE DE TOUCY

*Toucycois.*

*Nous serons là, présents et attentifs aux réponses apportées et concrétisées. Nous ne serons non pas dans une attitude d'opposition systématique, mais prêts quand nécessaire à apporter la contradiction.*

*La contradiction, tout comme la transparence sont des éléments nécessaires à un exercice, sain de la démocratie. Apporter la contradiction n'est pas faire esprit de polémique, pas plus que tenir des propos de caniveau, comme il a pu être dit.*

*C'est donc dans cet esprit vigilant, d'exercice plein de la démocratie, que nous tiendrons notre place, toute notre place au sein des commissions et du conseil municipal pour l'intérêt de la commune.*

Pour terminer, le Maire prend la parole et s'adresse à l'assemblée présente dans la salle des mariages :

*"Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,*

*Avant toute chose, je veux remercier le public nombreux pour sa présence à ce 1er conseil municipal de la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui. Je voudrais tout d'abord remercier les Toucycois pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée.*

*Je voudrais aussi remercier mes colistiers et amis pour leur implication dans la campagne et d'ores et déjà dans l'action, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés.*

*Chacun le sait, une campagne électorale, c'est un moment particulier qui n'est pas facile à vivre hors du collectif.*

*Je veux aussi remercier les "anciens" élus, ceux qui, pour diverses raisons, ont choisi de se retirer ou n'ont pu participer à la vie municipale et ceux qui ont fait le choix de repartir avec moi. Enfin je salue les nouveaux élus, hommes et femmes, qui ont accepté de se joindre à moi avec spontanéité et enthousiasme. Je sais que pour avoir déjà travaillé ensemble depuis quelques temps, leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre. C'est avec une profonde émotion, mêlée de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier. Sans la confiance que m'ont renouvelée mes proches, mes amis, mes colistiers, de nombreux Toucycois et Toucycoises, je ne serai pas ici devant vous. Merci encore à vous toutes et tous qui m'avez fait confiance et qui nous avez fait confiance.*

*Je serai, soyez en sûr, le maire de tous les habitants.*

*Je souhaite donc poursuivre le travail accompli dans le précédent mandat.*

*Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le développement de la participation à des groupes de travail à des personnes non élues.*

*L'équipe municipale a conscience des dures réalités que connaissent aujourd'hui nombre de familles. Ensemble avec tout le personnel communal, dont je salue la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité.*

*Je veux aussi saluer les représentants des 2 autres listes autour de cette table. Le temps de la campagne est passé. Je souhaite que nous fassions preuve d'esprit constructif, de sérénité et de respect des points de vue des uns et des autres pour mener à bien tous nos projets.*

*Avec vous, pour vous, nous allons travailler ensemble pour assurer l'épanouissement de Toucy, l'inscrire dans la modernité tout en lui préservant son caractère et son authenticité de ville à la campagne, ses habitants méritent le meilleur".*

Prochaines réunions et manifestations :

❖ Mercredi 2 avril 2014

20 h 00 Conseil Municipal

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :**  
**FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS(DE\_2014\_23)**